



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai, le conseil municipal de la mairie de Rougé s'est réuni à Rougé – Espace Herminette – sous la Présidence de M. Jean-Michel DUCLOS.

Il n'a pas été annoncé ni prononcé de huis clos et tout le public qui s'est présenté à L'Espace Herminette a pu y être admis sans restriction et dans le respect des mesures sanitaires.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à
M. Yannick BARON	x			
M. André BOURGIN	x			
M. Benoît BURET	x			
Mme. Sonia CIVET			x	
Mme. Nicole COMMUNAL	x			
Mme. Jacqueline DAVID	x			
M. Jean-Michel DUCLOS	x			
M. Anthony EVIN			x	Mme Catherine Le Hecho
Mme. Elodie FATIEN	x			
Mme. Anne-Cécile FIDON			x	M. Yves Palierne
M. Christian GAUTIER	x			
M. Patrick GRANDIERE	x			
M. Ludovic HOCHART	x			
Mme. Catherine LE HECHO	x			
Mme. Léa LEGENTILHOMME			x	
Mme. Isabelle MICHAUX	x			
M. Yves PALIERNE	x			
Mme. Danielle RETAILLEAU	x			
M. Jérôme THOMEROT	x			

### Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance	M. Christian Gautier
Date de la convocation	27-avr-21
Heure d'ouverture de la séance	20h00
Heure de levée de la séance	21h55

## Délibérations

N° délib	Objet	Résumé	Vote
DEL_2134	Réalisation d'un inventaire bocager - SCDI	Réalisation d'un inventaire bocager par le syndicat Chère Don Isac dans le cadre d'une convention permettant à la commune de Rougé : - d'inventorier et protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme pour conserver les multiples fonctions du bocage, dont la limitation du transfert de polluants vers le réseau hydrographique, - avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocagers sur la commune  Montant à la charge de la commune : environ 2 400 € TTC	<b>Unanimité</b>
DEL_2135	Adhésion au CAUE	Adhésion de la commune au conseil architecture urbanisme environnement pour un montant annuel de 96 €. Permet de bénéficier de conseils personnalisés dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement, également de participer à des journées de rencontres et de formation.	<b>Unanimité</b>
DEL_2136	Réaffectation de la subvention au titre de contrat territoire-région	Affectation de la subvention reçue au titre du contrat territoire région pour l'implantation d'un modulaire dédié à la petite enfance (115 000 €) au modulaire santé.	<b>Unanimité</b>
DEL_2137	Attribution des subventions projet	En complément des subventions forfaitaires accordées aux associations lors du précédent conseil, il a été décidé d'attribuer des subventions dites de "projet" aux associations suivantes : - POLLENIZ : 500 € - Les chats de Karisann : 5 stérilisations + identifications sur facture dans un maximum de 115 € par facture - OIS Nord Castel : 804,30 € - UNC AFN : 250 € - Amicale des sapeurs pompiers : 1 409,58 € - Espérance sportive rougéenne Volley : 285 € - Espérance sportive rougéenne Foot : 2 800 €	<b>Unanimité</b>
DEL_2138	Acquisition d'une parcelle - consorts QUESNE	Acquisition de deux parcelles situées à la Guérisvais et servant à l'emprise de la voirie communale pour un montant de 148,85 €	<b>Unanimité</b>
DEL_2139	Cession du Vival / M. Trévier	Cession de la parcelle cadastrée B n° 2251 comprenant un local commercial ainsi qu'un parking à M. Nicolas Trévier pour un montant de 76 000 € H.T	<b>Unanimité</b>
DEL_2140	Cession d'une parcelle / SCI du Moulin	Cession de la parcelle cadastrée B n°2244 à la SCI du Moulin pour favoriser le développement de l'activité économique de la société pour un montant de 8 290 € H.T soit 12 € / m <sup>2</sup> H.T	<b>13 pour 2 abstention 0 contre</b>
DEL_2141	Echange d'un terrain / La motte	Echange de parcelles entre M. Peniguel et la commune	<b>Unanimité</b>
DEL_2142	Transfert de compétence - PLUI	reporté au prochain conseil	

## Décisions prises en application du L. 2122-22 du CGCT

Aucune décision n'a été prise depuis le conseil municipal du 10 avril 2021.

## Informations diverses

### • Dissolution du SITC

La commune a pris acte de la dissolution du SITC et du transfert de la compétence mobilités à la communauté de communes Chateaubriant – Derval ainsi que de la clé de répartition des excédents.

### • Organisation des élections

Les élus sont invités à faire part de leurs disponibilités pour la tenue des bureaux de vote. Pour rappel, les dates des élections sont les suivantes :

- Dimanche 20 juin
- Dimanche 27 juin

Contrairement à l'organisation habituelle, seulement deux créneaux de permanence seront organisés, de 8h à 13h et de 13h à 18h. Cela permettra de réduire le nombre de personnes à mobiliser.

Par ailleurs, il est également proposé que les deux bureaux soient exceptionnellement déménagés à l'Herminette. Une demande en ce sens va être faite à la Préfecture.

### • Animations du mois de juin

3 weekends d'animations sont prévus :

- 5 juin : animations consacrées aux loisirs avec la participation des acteurs du territoire : centre équestre, swing golf, animations sportives départementales, agility, marche nordique...
- 12 juin : consacrés aux portes ouvertes professionnelles, ferme de Taillecou, élevage de poules pondeuses, ferme disposant de panneaux photovoltaïques, le cellier du Moulin, les sapeurs-pompiers si possible...
- 19 juin : journées consacrées au patrimoine avec visite des mines de la Brutz, exposition de cartes postales à la bibliothèque, école buissonnière, poterie...

Un programme détaillé sera distribué le 23 mai par les élus.

### • OPASS – recrutement d'un médecin

Par un communiqué, l'OPASS a informé la mairie qu'un médecin avait été recruté (Dr Alice Sarrazin). Elle rejoindra l'équipe de l'OPASS à Sion les Mines à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### • Lettre rougéenne

La deuxième lettre rougéenne est imprimée. Elle devrait être distribuée par Mediapost la semaine 19.

Enfin, le conseil municipal initialement prévu le 25 mai est décalé au jeudi 27 mai, 19h00.

Le Maire,  
Monsieur Jean-Michel DUCLOS

